BROCHURE TECHNIQUE TRAMPOLINE

CONTACTS

Comité départemental du Var – 04 94 42 28 39 – comitevarffgym@wanadoo.fr

Noms	Fonction	Téléphones	Mails
Lucien VIVIANI	président	06 84 36 65 76	viviani.lucien@free.fr
Gérard SCRIBOT	délégué technique général	06 68 68 88 31	gerard.scribot@sfr.fr
Aline JAKOBEK	vice-présidente TR		aa.jacobek@free.fr
Katy JAKOBEK	représentant technique TR	06 03 95 47 88	katy.jakobek@gmail.com
Nathalie JUBAN	membre comité technique TR		
Jimy LEONARD	membre comité technique TR	06 59 57 69 50	jimy83.leonard@gmail.com
Audrey INNOCENTI	membre comité technique TR	06 50 02 72 24	lagrey@hotmail.fr

COMPETITIONS

DATES DES COMPETITIONS :

- ***COUPE DEPARTEMENTALE : le 06 MARS 2022 à La Seyne sur Mer***
- ***GRAND PRIX DU VAR : le 10 AVRIL 2022 : Lieu à déterminer***

Les compétitions organisées par le comité départemental sont uniquement pour les compétiteurs de la filière interdépartementale et fédérale (Réf. Brochure Technique Régionale 2021-2022)

LES DATES LIMITES DES ENGAGEMENTS POUR LES COMPETITIONS SONT :

- Pour la coupe départementale ***avant le 14 Février 2022***
- Pour le Grand Prix du Var ***avant le 21 Mars 2022***

ENGAGEMENTS

- Les engagements sont à régler le jour de la compétition ;
  Imprimer et apporter le bordereau (depuis le site FFGYM dans EngaGym)
- Les engagements sont à effectuer en ligne sur le site de la Fédération

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

1. Connectez-vous au site www.ffgym.com
2. A l'aide de vos identifiants clubs, se connecter à l'espace MON COMPTE
3. Puis aller dans MES OUTILS
4. Cliquez sur « Engager mes gymnastes » dans l'onglet « Compétition »

https://moncompte.ffgym.fr/Competition/Outils/EngaGym

- ***Engagement général***
  - Inscrire le nombre d'individuels que vous engagez sur la saison 2021-2022.
- ***Engagement nominatif***
  - Inscrire les noms des gymnastes en individuel

Attention *: l'engagement nominatif en ligne ne sera possible que pour les gymnastes ayant une licence "**STANDARD**".*

LES DIFFERENTES FILIERES

Il existe 2 filières de compétition, chacune structurée par des catégories d'âges et des programmes

Les filières	destinées aux trampolinistes	dont les finalités sont :
INTERDEPARTEMENTALE	Débutants	La Finale Régionale
FEDERALE	Débutants et initiés	Le Championnat interdépartemental Le Championnat Régional La Finale Régionale Le Trophée Fédéral

1. Les règles de compétition de la filière interdépartementale :

- La filière **INTERDEPARTEMENTALE** est destinée aux **DEBUTANTS**.

- Les catégories de participation sont les suivantes :

	Interdépartementale Découverte	Interdépartementale Jeunesse	Interdépartementale Toutes Catégories
âges	7, 8 et 9 ans	10, 11 et 12 ans	13 ans et +
Année de Naissance	né en **2012, 2013, 2014**	né en **2009, 2010 et 2011**	né en **2008** et avant
Libres	Pas de minima de difficultés dans ces catégories		

- Dans cette filière interdépartementale les compétitions sont uniquement en individuel

- Le programme de compétition est de 2 Exercices LIBRES de 5 touches sans minima de difficultés pour les découvertes, jeunesses et toutes catégories.

- Les rotations transversales de 270° et plus sont interdites dans cette filière

- Un gymnaste réalisant une rotation de 270° et plus se verra attribuer la note de zéro sur le passage concerné.

- Dans la catégorie Découverte le 4 pattes est autorisé

- En cas d'interruption d'exercice avant le 3ème élément (maximum 2 éléments réalisés), le gymnaste est autorisé à recommencer 1 seule fois, immédiatement, sur indication du juge arbitre. Une pénalité de 2 point sera appliquée par le juge arbitre.

2. Les règles de compétition de la filière fédérale :

❑ La filière est destinée aux **DÉBUTANTS ET INITIES**.

❑ Chaque gymnaste doit respecter les exigences propres à sa catégorie pour chaque exercice, ainsi que les maxima de difficulté (voir tableau ci-dessous).

❑ Le programme de compétition est de **2 L1 identiques ou différents,** de **10 touches**.

❑ Le meilleur des deux L1 sera retenu pour obtenir le total de chaque gymnaste et établir le classement.

❑ Dans la catégorie Fédérale 7-8 ans, le 4 pattes est autorisé

❑ En fédéral 7-8 ans et 9-10 ans, chaque élément peut être répété une fois.

❑ En cas d'interruption d'exercice avant le 5ème élément (maximum 4 éléments réalisés), le gymnaste est autorisé à recommencer 1 seule fois, immédiatement, sur indication du juge arbitre. Une pénalité de 2 points sera appliquée par le juge arbitre.

❑ La chandelle intermédiaire n'entraine pas d'interruption. Elle ne fait pas partie de l'exercice et le gymnaste sera noté sur tous les autres éléments. Une pénalité de 2 pts par chandelle intermédiaire est toutefois appliquée (juges difficulté).

❑ Un gymnaste réalisant plus de rotations de 360° que les exigences du tableau ci-dessus se verra attribuer une pénalité de 2 points par le juge arbitre sur le total

❑ Les éléments de 540° de salto et plus ne sont pas autorisés.

❑ Une arrivée, pieds décalés, n'entraine pas l'interruption de l'exercice.

❑ Le responsable technique départemental et le responsable des juges se réservent le droit de faire changer un exercice ou interdire la participation à un gymnaste, si la sécurité de celui-ci est mise en cause.

❑Un gymnaste ayant participé à une compétition de la filière nationale dans l'année en cours, ne peut concourir dans la filière fédérale

TABLEAUX DES EXERCICES DE LA FILIERE FEDERALE

7-8 ans 2015-2014	9-10 ans 2013-2012	11-12 ans 2011-2010	13-14 ans 2009-2008	15-16 ans 2007-2006	17 ans et + 2005 et avant
Deux L1	Deux L1	Deux L1	Deux L1	Deux L1	Deux L1
Au plus 1 élément comportant 360° de salto maximum avec ou sans ½ vrille	Au plus 2 éléments comportant 360° de salto maximum avec ou sans ½ vrille	Au plus 4 éléments comportant 360° de salto maximum avec ou sans ½ vrille	Au plus 6 éléments comportant entre 270° et 450° de salto avec 540° de vrille maximum	Au plus 8 éléments comportant entre 270° et 450° de salto avec 540° de vrille maximum	Les éléments doivent comporter entre 270° et 450° de salto avec 720° de vrille maximum
	Un élément avec réception sur le dos ou sur le ventre	Un élément avec réception sur le dos	Un élément avec réception sur le dos		
Un ou plusieurs éléments avec réception assise	Un ou plusieurs éléments avec réception assise	Un élément avec réception sur le ventre	Un élément avec réception sur le ventre		
Chaque élément peut être répété une fois avec prise en compte de la difficulté	Chaque élément peut être répété une fois avec prise en compte de la difficulté				
Filles = 1.2	**Filles = 1.6**	**Filles = 2.8**	**Filles = 4.0**	**Filles = 5.7**	**Filles = 5.9**
Garçons = 1.2	**Garçons = 1.6**	**Garçons = 2.8**	**Garçons = 4.4**	**Garçons = 5.8**	**Garçons = 6.0**

3. Tenues :

- Chaussettes blanches
- Pour les filles :
  - ✓ Justaucorps
    ou
  - ✓ Tee-shirt uni, ou du club d'appartenance, et cycliste (short) **uni** toléré, coupe au-dessus du genou.
- Pour les garçons :
  - ✓ Sokol **ou short de gymnastique et** léotard
    ou
  - ✓ Tee-shirt uni, ou du club d'appartenance, et cycliste (short) **uni** toléré, coupe au-dessus du genou.

ATTENTION

Pour une tenue absolument non conforme = disqualification pour le passage
Lunettes attachées
Port de bijou interdit

4. Jugement :

Obligation est faite à tous les clubs d'engager un ou plusieurs juges licenciés pour toute la durée de la compétition.

Application du tableau suivant. :

- Le jugement est celui de la FFGym (code de pointage des compétitions)
- Dans un exercice L1 de la filière Fédérale, la répétition de sauts verticaux identiques (groupé, écart, carpé) est pénalisée de 2 pts sur le total de l'exercice, elle est appliquée par le J.A., sauf pour les catégories 07-08 ans et 09-10 ans.
- Dans le cas d'absence du juge d'un club : une amende de 76 euros est demandée, sinon l'individuel*(le)* ne concourt pas (sauf évènement exceptionnel).
- Pour les compétitions départementales, un compétiteur juge ne peut juger qu'une filière différente de celle dans laquelle il concourt.
- Les juges non recyclés ne sont pas autorisés à juger.

Tableau récapitulatif des juges pour les compétitions des filières interdépartementale et fédérale

Nombre de compétiteurs en individuel	**Nombre de juges minimum en individuel**
De 1 à 8	1
De 9 à 20	2
De 21 et +	3

Les juges en formation de niveau 1 et 2 qui ont réussi l'examen lors de la dernière session (***2021)*** pourront juger.

FORMATION DES JUGES

FORMATION NIVEAUX 1-2 et 3

*Le Comité Régional PACA organise **LE RECYCLAGE** des juges niveaux 1 et 2 et 3 les 22 et 23 janvier 2022*

Le Comité Régional PACA organise la FORMATION des juges niveaux 1 et 2 les 27 et 28 novembre 2022

- Candidature :
  1. Etre licencié FFGym **2022**
  2. Avoir 14 ans le jour de l'examen pour J1 et 15 ans pour J2

- Inscription ***en ligne : www.ffgympaca.com*** **avant le :**
  Chèque de **40 €** à l'ordre du Comité Régional PACA à envoyer à Toulon

- **Formation J1 et J2 :** **27 et 28 novembre 2022**

- **Recyclage et Examen :** **22 et 23 janvier 2022**

- **Autres documents obligatoires** :
  - La licence FFGym **2022**,
  - Autorisation parentale pour les mineurs,
  - La brochure technique et le code de pointage sont obligatoires pour les formations.